



Le Club s'engage à inscrire et financer l'engagement des équipes, à la fois aux championnats d'automne et aux championnats de printemps, à mettre en place en fonction des classements, des entraînements spécifiques à tarif réduit.

La joueuse / le Joueur s'engage à :

- **Représenter et Véhiculer une image positive du club en respectant les valeurs partagées : RESPECT / EXEMPLARITE / HUMILITE / PLAISIR / PARTAGE / DEPASSEMENT DE SOI**
- **Se rendre disponible à toutes les rencontres auxquelles elle/il s'est engagé-e, en fonction du choix du capitaine et, dans tous les cas, sur le maximum de dates de rencontres.**
- **Contribuer à l'esprit d'équipe en étant présent-e sur toute la durée de la rencontre, en encourageant ses coéquipier-e-s, en faisant preuve de combativité et en prenant plaisir à partager ce moment.**
- **Participer aux animations sportives liées aux matchs par équipe, aux tournois du club (interne et open) et à jouer en compétition (notamment aux championnats individuels).**

Le Club réalisera la sélection des équipes et des joueurs en veillant au bon respect de la charte. Afin de favoriser la cohésion et les échanges entre joueurs/joueuses, le club mettra en place des animations sous formes diverses et mettra à disposition tous les éléments nécessaires au bon déroulement des rencontres.

« L'intérêt de l'équipe et du club, les objectifs déterminés par les membres du comité directeur, en lien avec le directeur sportif, priment sur les ambitions personnelles »

En cas de non-respect de ses engagements, la joueuse/le joueur pourra être retiré de la liste des compétiteurs et deviendra non-prioritaire pour les matchs par équipe de l'année suivante.

Nouveautés 2026 :

- 50€ par équipe pour toute réception d'équipe à domicile (accueil et déjeuner).
- Remboursement des frais de route pour les déplacements (0,25 cts/km limité à 60€)

La joueuse/le joueur a bien pris connaissance de cette charte

Le représentant du Club



Sexe / Equipes n° :

Catégorie / Division :/.....

Nom / Prénom du capitaine :

Montants dépenses réceptions (Joindre les justificatifs) :

- Montant réception 1 :€
- Montant réception 2 :€
- Montant réception 3 :€
- Montant réception 4 :€

Montants des déplacements (tickets d'autoroute obligatoires) :

• Déplacement 1

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 2

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 3

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

• Déplacement 4

Nb de kilomètres total : 0,25€ x km =€

Péage d'autoroute :€

Attribution des remboursements :

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

Nom/ prénom :

Montant :€

La commission Sportive